

RAQUETTES FFT 2020 – LOT

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 11 MARS 2020

Règlement

1. Les joueuses doivent être licenciées dans un club avec la mention « compétition autorisée »,
2. Les joueuses doivent être NC, 40, 30/5 et 30/4 (au classement mensuel de Janvier 2020). Elles ne doivent jamais avoir été classées 30 et au-delà,
3. Possibilité de faire participer 1 ou 2 joueuses âgées de 15 à 17 ans (nées entre 2003 et 2005),
4. A partir de la phase départementale les rencontres se joueront préférentiellement avec la balle intermédiaire (sauf accord entre les 2 équipes de jouer en balles dures),
5. Deux Clubs peuvent se regrouper pour constituer une équipe,

Dates des matchs

Les dates ne sont pas imposées pour un maximum de souplesse. Une date butoir est donnée et les deux capitaines d'équipes doivent s'entendre sur le jour et l'heure de la rencontre.

Déroulement de la compétition

La rencontre est réalisée avec 2 simples et 1 double. Chaque équipe sera composée au minimum de 4 joueuses (2 joueuses pour le simple et 2 joueuses différentes pour le double).

- Si 1 seul court, ordre obligatoire des parties : Simple N°2, puis Simple N°1, puis double
- Format de match :

Simple et Double : 2 sets à 4 jeux – point décisif – JD à 4/4 - 3ème set = SJD à 10 pts

La PHASE DE POULE DEPARTEMENTALE se déroulera de fin Mars à début Juin.

Inscription d'une équipe : Dans ADOC

1^{ère} étape : Inscription de l'équipe

Menu Compétitions → Compétitions par Equipes : Inscriptions

Niveau hiérarchique = **Comité** / Sexe = **Femme** / Dont les inscriptions sont ouvertes = **Oui**

Cliquer sur « Rechercher » puis sur « ajouter une nouvelle équipe » (à droite)

2^{ème} étape : Saisie de la fiche équipe

Renseigner l'ensemble des joueuses de votre équipe (au moins 4) et un/une capitaine d'équipe

**Le club doit adresser au comité départemental un chèque de 20€
(quel que soit le nombre d'équipes inscrites)**